

## ***La Désinformation autour du film Hors-la-loi***

Jean Monneret

---

Présent, n° 7184 du mercredi 22 septembre 2010

« Hors-la-loi »

### **Un film anti-français financé à plus de 60 % par...la France !**

Imagine-t-on un pays dans le monde qui donnerait de l'argent à ses ennemis pour leur permettre de lui cracher dessus, de réaliser un film le traînant dans la boue et d'ouvrir ses écrans nationaux à un tel film ? Non, bien sûr. C'est pourtant ce qui se passe avec le film de Rachid Bouchareb, *Hors-la-loi*, film franco-belgo-algéro-tunisien **financé à 61 % par la France !**

Dans le plan du financement, la part française (les Belges, les Algériens, les Tunisiens ne nous intéressant pas en l'occurrence), on trouve Canal Plus, CinéCinéma, Canal Horizons, France 2 et France 3 (des chaînes publiques qui touchent la redevance, à savoir notre argent...), les cadors de l'avance sur recettes, « Images de la diversité », la Sofica, etc. Bref, la part française s'élève à 12 539 200 euros.

Nous vous avons déjà signalé l'antidote à ce film de propagande FLN, et nous aurons l'occasion d'y revenir, à savoir l'étude très étayée de Jean Monneret : *La Désinformation autour du film "Hors-la-loi"*.

Jean Monneret, auteur de sommes qui font autorité (*La Guerre d'Algérie en trente-cinq questions*, *La Fusillade du 26 mars 1962 à Alger*, *La Phase finale de la guerre d'Algérie*, etc.), est un universitaire qui n'avance rien qu'il ne puisse démontrer par des textes. *Hors-la-loi* s'ouvrant sur l'affaire de Sétif, en 1945, il en reprend toute la genèse : la version pro-FLN ; la version établie par les archives, les témoins et divers historiens ; l'étude de la version Bouchareb qui reprend la version FLN en l'aggravant, etc.

Que les apparatchiks fellouzes (le peuple algérien, lui, ne s'en laisse plus conter) balancent sur le marché des œuvres propagandistes truffées de forgeries et de grossières erreurs historiques, pourquoi pas ? Mais qu'on leur permette de diffuser leur grosse machine de guerre haineuse en France (laquelle a largement financé ce cheval de Troie) sans que les autorités françaises n'y trouvent rien à redire, passe l'entendement.

Jean Monneret a raison qui, par-delà le mensonge historique que constitue ce film, souligne les conséquences de sa diffusion : « Il est facile d'imaginer l'effet ravageur que peut avoir un tel film dans nos banlieues "sensibles". Il n'est certes pas de nature à y calmer les esprits, ce serait même l'inverse puisque ceux qui y résident sont des immigrés et des descendants d'immigrés dont les pères ont connu jadis la colonisation française. Leur présenter cette image fausse du passé ne favorisera par leur difficile insertion dans notre société. Au contraire, cela ne peut qu'attiser dans leurs rangs, la haine contre notre pays. »

Cela est tellement évident que l'on ne peut s'empêcher de penser – au niveau français (côté algérien, la question ne se pose pas) – que ce film fait partie de cette campagne qui consiste à substituer un « néo peuple » aux ignobles « de souche ».

Alain Sanders

---

### CERCLE DU LIVRE CHOISI

LA DÉSINFORMATION AUTOUR DU FILM "HORS-LA-LOI" par Jean Monneret

Qui se souvient encore qu'en 1945, le parti communiste dit français, aux ordres de Moscou, était véhémentement partisan de conserver l'Algérie dans la France et qu'il traitait d'hitlériens les nationalistes du PPA (Parti du Peuple Algérien) appelant à leur mise hors d'état de nuire ?

Qui pèse l'énormité fantasmagorique des mensonges du président algérien Bouteflika sur les événements de Sétif du 8 mai 1945 où le massacre d'Européens par une foule excitée et manipulée par certains nationalistes algériens avait entraîné certes une répression disproportionnée mais nullement de l'ordre des chiffres assésés ?

C'est sur ces événements présentés selon cette désinformation que démarre le film *Hors-la-loi*, dont la médiocrité n'a d'égale que le mépris de la vérité des faits. Jean Monneret, docteur en histoire, auteur de plusieurs livres sur la tragédie algérienne, a écrit sur ce film, avec sa minutie habituelle, son souci scrupuleux de la vérification des faits et des références, un très utile ouvrage de désintoxication.

Car, même s'il est historiquement nul, le film présenté comme une « œuvre » franco-belge-tuniso-algérienne alimente encore l'incessante campagne de culpabilisation de la France par laquelle les mouvements d'Houria Bouteldja et de Saïd Bouamama appellent au « Nique la France ».

Précisons que cette production a été officiellement financée à 40 % par nos fonds culturels, selon notre constant système de trahison...

Il faut donc lire le travail de Monneret et en répercuter les arguments par tous les modes de contre-désinformation.

---

Présent, n° 7184 du mercredi 22 septembre 2010

#### **Trois questions à Jean Monneret sur son livre "La désinformation autour du film *Hors-la-loi*"**

Le professeur Jean Monneret, docteur en histoire, a publié de nombreux livres et de multiples articles sur la guerre d'Algérie. Il vient de sortir *La désinformation autour du film "Hors-la-loi"* à l'Atelier Fol'fer. L'auteur démontre dans cet opuscule la liberté que le scénario du film prend avec l'Histoire. Cette désinformation rejoint la propagande du FLN, mouvement au pouvoir en Algérie depuis l'indépendance, pour culpabiliser les Français sur leur passé. Brûlant d'actualité. C-R.

**— La première partie du film s'ouvre par l'insurrection du 8 mai 1945 à Sétif. En quoi cet épisode fait-il l'objet dans le film *Hors-la-loi* d'une série de falsifications ?**

— Le film *Hors-la-loi* montre l'Armée française se livrant, à l'intérieur de la ville de Sétif, le 8 mai 1945, à un massacre aveugle contre la population musulmane. Ceci à la suite d'un défilé nationaliste faussement présenté comme pacifique. On voit même nos soldats aligner des suspects contre un mur et les fusiller dans le dos. D'autres militaires entrent dans des maisons et y tuent des civils.

Ni les archives, ni les témoignages nombreux à cet endroit ne valident une telle vision des choses. Il ne s'est rien passé de semblable. Il y a eu d'abord des échanges de coups de feu entre la police française locale et des manifestants nationalistes armés. Ultérieurement, un petit peloton de gendarmes est intervenu aussi. A Sétif, le total des morts du côté des civils musulmans est dur à établir mais il se compte par dizaines et non par milliers comme on l'a affirmé dans certains journaux.

Lorsque les troupes françaises sont apparues, le calme est aussitôt revenu. Ces soldats avaient l'ordre d'intervenir « à la crosse » et de ne pas tirer sauf en légitime défense. Il s'agissait de tirailleurs algériens, musulmans à plus de 80 %. Ils n'auraient pas accepté de

se livrer à un massacre contre leurs coreligionnaires. Ils ne l'ont pas fait et n'en ont jamais reçu l'ordre.

Le film « oublie » en outre de montrer que la matinée avait débuté par l'assassinat par armes blanches et armes à feu de plusieurs Européens, avant même, on le sait aujourd'hui, le début du défilé.

— ***Quel est l'objectif des autorités françaises qui acceptent ce lavage de cerveau ?***

— Un ministre français vient de nous dire qu'il fallait cultiver la fierté d'être Français. Très bien. Pourquoi alors des institutions françaises culturelles, administratives, médiatiques et politiques ont-elles financé à hauteur de 60 % ce film hostile ?

La seule explication possible est que nos responsables acceptent de faire repentance à propos du 8 mai 1945, comme le réclame le FLN algérien. Ils évitent simplement d'utiliser le mot.

J'ai vu des panneaux publicitaires concernant Hors-la-loi sur beaucoup d'autobus parisiens. La pub est au maximum. En comparaison, le film Katyn de Wajda, dont la qualité et l'importance étaient bien supérieures, n'a eu droit qu'à une diffusion confidentielle. Il y a une volonté délibérée de donner un retentissement énorme à Hors-la-loi.

Il s'agit de culpabiliser le peuple français, de lui faire honte de son Histoire, d'éradiquer le sentiment national. Ceci est à rapprocher de la construction d'une Europe apatride et sans identité. La France est particulièrement visée car elle est la clef de voûte de l'Europe, la nation la plus ancienne, une superpuissance culturelle.

— ***Quel effet peut avoir un tel film dans nos banlieues « sensibles » ?***

— Il est arrivé plusieurs fois que les « jeunes » de banlieue sifflent la Marseillaise. La situation dans les banlieues « sensibles » est celle d'une islamisation croissante. Un tel film ne peut qu'exciter le ressentiment contre le pays d'accueil et ses habitants d'origine auxquels on veut faire porter, de façon insensée, je ne sais quelle responsabilité historique et collective. Inutile de dire que l'assimilation ou la simple intégration des immigrés n'en seront guère facilitées, chose qui pourrait bien coûter un jour son poids de sang et de larmes.

Propos recueillis par Catherine Robinson

---

*Pour une Croisade du livre contre-révolutionnaire* (DPF), n° 433, octobre 2010

**La désinformation autour du film *Hors-la-loi***

Au printemps est sorti un film (présenté au Festival de Cannes) consacré à l'affaire de Sétif en Algérie (8 mai 1945). Financé à 60 % par la France, il n'est qu'une charge contre notre pays sous forme d'un procès truqué.

J. Monneret a estimé indispensable de démontrer, textes et documents à l'appui, les mensonges, forgeries et grossières erreurs historiques de ce film qui n'est qu'une manipulation en faveur de la propagande algérienne.

---

*Faits & Documents*, n° 302, du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2010

**Kiosque**

A l'occasion de la sortie du film *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb, l'historien Jean Monneret, spécialiste de la guerre d'Algérie, signe « La désinformation autour du film *Hors-la-loi* » à l'Atelier Fol'Fer. L'auteur n'a aucune difficulté à démontrer les invraisemblances et erreurs factuelles du scénario ainsi que les a priori grossiers du cinéaste.

---

### C'est nous les Africains ! Nostalgie...

(...) Car en Algérie, l'armée française a fait son devoir, tout son devoir. Ce fut, à l'instar de l'armée d'Indochine, une belle armée. L'engagement à nos côtés des musulmans fidèles à la France fut colossal. Des troupes supplétives placées sous autorité tantôt militaire (harkas) tantôt civile (groupes mobiles de sécurité) seront créés progressivement (...). Soulignons que le nombre de musulmans fidèles à la France qui porteront les armes sous le drapeau tricolore sera toujours dix fois supérieur à celui des rebelles présents sur le sol des trois départements français d'Algérie, et surtout à l'extérieur, en Tunisie et au Maroc, bien loin des combats. »

Roger Holeindre 8<sup>e</sup> Régiment de Parachutistes Coloniaux,  
Officier « putschiste » créateur du maquis Bonaparte  
in, *Les sanglots de l'homme blanc commencent à me fatiguer*

*Lisez ce magnifique pamphlet, qui n'épargne rien ni personne, où rien n'est oublié de notre triste quotidien ni du dernier demi-siècle qui vit s'accélérer la décadence de la France. « Là où les autres sanglotent, il rugit. » (Alain Sanders dans sa préface). Commandez-le à l'éditeur, à une société de diffusion amie, ou directement à votre libraire qui n'osera pas le mettre en vitrine !*

---

*L'Action française*, n° 2803, du 21 octobre au 3 novembre 2010

*Hors-la-loi*

### Désinformation historique

Jean Monneret, historien, dénonce l'entreprise de désinformation et de falsification menée par Rachid Bouchareb avec le film *Hors-la-loi*.

Rachid Bouchareb n'en n'est pas à son coup d'essai. *Indigènes*, diversement salué par la critique, avait déjà une tendance très forte à présenter l'histoire dans le sens qui convient à la démonstration idéologique sous-jacente. On y apprenait, notamment, que tes Africains du Nord avaient mené presque seuls les combats décisifs de la Première armée, où ils supportaient patiemment le racisme de leurs chefs blancs.

Le réalisateur a récidivé, sans y aller avec le dos de la cuillère cette fois-ci, en réutilisant le populaire Jamel Debbouze qui avait si bien fait recette la première fois. Si les réactions ont été nombreuses et vigoureuses, il manquait une argumentation structurée, une critique d'autorité. À travers un petit ouvrage d'une centaine de pages, Jean Monneret apporte avec méthode et clarté la réponse attendue. Il démontre, simplement et avec précision, que ce film n'est qu'une oeuvre de propagande qui tend à justifier le discours du président Boutéflika sur les crimes – *imprescriptibles* » que la France aurait commis en Algérie.

On comprend bien que, devant l'incapacité du FLN corrompu à sortir le pays du chaos social et politique, le parti unique au pouvoir ait intérêt à montrer du doigt les méchants Français, responsables de tous les maux de l'Algérie et de la terre entière – toutes les dictatures font ça. On comprend mal, en revanche, que, par l'entremise du ministère de la Culture, des fonds publics français servent cette entreprise de propagande. On comprend encore moins les médias de notre pays, qui s'insurgent contre toute contestation au nom de la liberté de création. Il est vrai qu'après s'être répandu dans la presse algérienne en affirmant qu'il allait sortir la vérité historique des placards, Rachid Bouchareb s'est repris en France en affirmant qu'il ne s'agissait que d'une fiction. Cette « *fiction* » traite d'événements ayant eu lieu à Sétif en 1945 et où, selon le réalisateur, la police aidée des Européens aurait tiré sur une foule pacifique.

Personne ne nie le triste épisode de Sétif, ni la répression démesurée qui s'est abattue sur les musulmans durant trois semaines. Mais, précisément, s'agissant d'un événement aussi dramatique, il convenait, dans un esprit de recherche de vérité, d'analyser plus à fond, comment s'est produit l'enchaînement des faits. Pourquoi ne rappelle-t-on pas, même brièvement, que tout a commencé par l'assassinat et la mutilation atroce d'Européens ?

Jean Monneret revient sur la fameuse journée de manifestation pour l'indépendance à Sétif le 8 mai 1945. Les allégations du FLN étaient tellement fantaisistes et si peu crédibles que Rachid Bouchareb aurait choisi de s'appuyer sur les travaux d'un intellectuel français pour donner un habillage universitaire à sa version un peu moins simpliste, mais tout aussi orientée : il s'agit de Jean-Louis Planche, auteur du livre *Sétif, 1945, chronique d'un massacre annoncé*. Jean Monneret, docteur en histoire et spécialiste éminent de la guerre d'Algérie, analyse et démontre l'inanité des affirmations sournoises de cet ouvrage.

### **Comparaison trompeuse**

Il résulte de tout cela, bien sûr, que les grandes consciences médiatiques s'étonnent qu'on ne puisse faire un film sur cette période en France sans provoquer de polémique, alors que les Américains, eux, n'hésitent pas à parler de la guerre du Vietnam. Je rappelle à ces donneurs de leçons que l'histoire de l'Algérie française s'est quand même soldée par le départ forcé d'un million de pieds-noirs qui ont tout laissé, ouvrage de toutes leurs vies et de celle de plusieurs générations. Je rappelle aux cuistres suffisants que la guerre était terminée en 1961, et gagnée au plan militaire (il n'y a pas eu d'évacuation hélicoptérée comme à Saïgon), et que les seuls éléments armés du FLN se trouvaient en Tunisie où ils attendaient prudemment qu'on leur fasse signe d'entrer. Je rappelle enfin les ignobles tourments qu'ont dû subir ceux, musulmans, bien plus nombreux que les membres du FLN, qui ont combattu pour la France qu'ils croyaient être leur patrie, et qui ont été abandonnés à leurs bourreaux. Et l'on voudrait, en plus, nous faire le coup de la repentance éternelle ? Jean Monneret, historien paisible, montre par ce petit livre qu'il ne peut y avoir de vraie réconciliation que sur la reconnaissance, de part et d'autre, de faits objectifs, et non sur la base de fantasmes idéologiques.

Olivier Perceval

---

*France Horizon, Le cri du Rapatrié*, n° 510-511, octobre-novembre 2010

et

*Mémoires d'Empire*, n° 41, oct-nov.déc. 2010

#### *La désinformation autour du film Hors-la-loi*

Le film *Hors-la-loi* est donné comme une « œuvre » franco-belge-tuniso-algérienne. Que voilà un bizarre conglomérat ! En précisant que cette œuvre » a été financée à 40% (et même 60% selon certaines sources) par la France. Ce qui est un peu violent quand on sait que ce film est un procès à charge – et un procès truqué de bout en bout – contre la France.

Le but de ce livre est donc de démontrer, textes et documents à l'appui, point par point les mensonges, les forgeries, les erreurs historiques du film qui n'est qu'une grossière machine de propagande algérienne. Que le FLN et Bouteflika trouvent ça épatant, pourquoi pas ? Que la France ait payé pour se faire cracher dessus et diffuse ce cri de haine sur nos écrans passe l'entendement.

Jean Monneret est Docteur en Histoire. Il a publié de nombreux livres et articles sur la guerre d'Algérie, notamment : *La Phase finale de la guerre d'Algérie en 35 questions*. L'ouvrage qu'il présente ici dénonce les manipulations de l'Histoire à propos d'un autre grand événement, les troubles de Sétif du 8 mai 1945.

---

*La Nouvelle Revue d'Histoire*, n° 51, novembre-décembre 2010

### **Le cinéma, l'islam et l'Algérie**

En prévision de la sortie sur les écrans du film *Hors-la-loi* (Rachid Bouchareb), l'historien Jean Monneret a publié une mise au point à laquelle chacun pourra se reporter. Il dévoile les intentions biaisées d'un film mensonger, destiné avant tout à servir la politique du gouvernement algérien. Œuvre médiocre au demeurant, à la différence du

film *Des hommes et des dieux* de Xavier Beauvois. Jean Monneret nous a confié qu'il a vu cependant ce dernier avec des sentiments mêlés. Il reconnaît la qualité de la réalisation, l'interprétation remarquable de Lambert Wilson et de Michael Lonsdale. Restent, dit-il, des questions dérangeantes. Le sacrifice des moines a-t-il fait évoluer les rapports entre le christianisme et l'islam ? Le prieur de la communauté de Tibehirine souhaitait favoriser une convergence entre les religions et délivrer un message de non-violence. Jean Monneret nous a rappelé qu'après 1962 (indépendance de l'Algérie) les moines de l'époque ne souhaitaient pas rester. C'est sur l'intervention expresse de l'évêque d'Alger, Mgr Duval, explicitement favorable au FLN et qui avait pris la nationalité algérienne, que la communauté a été maintenue. Pour quel résultat ? À l'évidence, ni le gouvernement algérien ni les islamistes ne se satisfaisaient de cette présence, brutalement interrompue. On n'a retrouvé des moines que leurs têtes et leurs attributs sexuels. Une façon éloquente de manifester l'idée que l'on se fait du dialogue.

Dominique Venner

---

*Rizières & Djebels*, n° 147, octobre 2010

### **A lire et à offrir**

Jean Monneret vient de m'adresser son dernier livre qui démontre, textes et documents à l'appui, point par point :

- les mensonges, les forgeries, les grossières erreurs historiques d'un film qui n'est qu'une grossière machine de propagande algériennes.

Ce livre dénonce les manipulations de l'Histoire à propos notamment des événements : les troubles de Sétif du 8 mai 1945.

---

*L'Echo de l'Oranie*, n° 331, novembre-décembre 2010

### **Notes de lecture**

Le film « Hors-la-loi » nous est donné comme une « œuvre » franco-belge-tuniso-algérienne. Que voilà un bizarre conglomérat ! En précisant que cette « œuvre » a été financée à 40 % (et même 60 % selon certaines sources) par la France. Ce qui est un peu violent quand on sait que ce film est un procès à charge – et un procès truqué de bout en bout – contra la France. Le but de livre est donc de démontrer, textes et documents à l'appui, point par point, les mensonges, les forgeries, les grossières erreurs historiques d'un film qui n'est qu'une grossière machine de propagande algérienne. Que le FLN et Bouteflika trouvent ça épatant, pourquoi pas ? Que la France ait payé pour se faire cracher dessus et diffuse ce cri de haine sur nos écrans passe l'entendement.

---

*Reconquête*, n° 273, novembre-décembre 2010

Jean Monneret, Docteur en histoire, auteur de plusieurs livres sur la tragédie algérienne, a écrit sur ce film, avec sa minutie habituelle, son souci scrupuleux de la vérification des faits et des références, un très utile ouvrage de désintoxication.

---

*L'Algérieniste*, n° 132, décembre 2010

### **Lu pour vous**

#### ***La désinformation autour du film « Hors-la-loi ».***

Dans une critique argumentée, Jean Monneret montre que dans ce film Bouchareb aggrave la version FLN du soulèvement de Sétif - Guelma. S'appuyant sur les travaux de Vétillard, du préfet Benmebarek, de Mohamed Harbi et de Mahfoud Kaddache, l'auteur dément que les Européens aient tiré des balcons et que le commissaire Olivieri ait tué le porte-drapeau. Il n'y avait aucune milice, ni tir de mitrailleuse, et le calme à Sétif est revenu à 10h30, alors que deux Européens avaient été tués bien avant 9 heures. Quant aux fours à chaux de Guelma, ce n'étaient pas des fours crématoires. Sa critique des

auteurs anticolonialistes le conduit à conclure que des médias incompetents culpabilisent les Français et mettent l'opinion en condition en faveur de flux migratoires incontrôlés.

Ainsi la politique européenne favorise-t-elle l'effacement des nations. Quant à la guerre des mémoires, ce n'est pas une responsabilité française, elle a été allumée dans les années quatre-vingt-dix par la Fondation algérienne du 8 mai 1945. Il revient aux historiens, et non aux idéologues, de rétablir la réalité des faits.

M. F.

---

Revue de presse Journaux, [jeanlouisgranier@aol.com](mailto:jeanlouisgranier@aol.com), février 2011

### **L'antidote à l'oscarisation de « Hors-la-loi » : le livre de Jean Monneret**

Le film *Hors-la-loi* sélectionné pour les oscars. C'est à de telles choses que l'on mesure l'état de décadence de la société occidentale. J'ai lu ici ou là (dans la « presse amie » comme disait l'autre) que le choix de cette œuvre propagandiste haineuse pour représenter l'Algérie, dans la catégorie « meilleur film de langue étrangère », était une insulte à la France. Encore aurait-il fallu, pour que ce fut le cas, que ledit film de Bouchareb n'ait pas été financé à plus de 60 % par la France.

L'antidote à ce film pour lequel la France a payé pour se faire cracher dessus existe : le livre de Jean Monneret, *La Désinformation autour du film « Hors-la-loi »* qu'il faut diffuser largement avant ces oscars de la honte.

---

*L'Ecrivain Combattant*, n° 122, octobre 2011

### ***La désinformation autour du film « Hors-la-loi ».***

L'intérêt total de cet ouvrage est qu'il est, enfin, une mise au point sur les mensonges diffusés par l'intermédiaire du cinéma. Il remet au jour les diverses manipulations qui ont permis d'exprimer depuis longtemps déjà un certain nombre d'idées fausses et sans aucune complaisance ni état d'âme – bien que l'on sente parfois la colère, il dévoile des vérités en utilisant des archives. Ce n'est pas le cinéma, ni le film « Hors-la-loi » mais l'histoire qui est ainsi détaillée.

Cl. L.

---